

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Joachim Hoffert.*

MESSIEURS,

Le sieur Joachim Hoffert est né à Leutmerken (Suisse), le 22 mai 1791 ; le 3 janvier 1815 il s'enrôla volontairement dans la cinquième compagnie du 1^{er} bataillon du régiment suisse Ziegler, n° 30, au service des Pays-Bas ; après avoir obtenu son congé en 1819, il s'établit à Liège qu'il ne quitta plus depuis, et où il contracta mariage avec une Belge qui l'a rendu père de cinq enfants.

Il résulte des pièces produites que l'impétrant est aubergiste ; qu'il ne néglige rien pour faire honneur à ses affaires et élever convenablement sa famille ; qu'il s'est toujours conduit en bon père de famille, en honnête homme et en bon citoyen ; qu'il a fait son service dans la garde urbaine et ensuite dans la garde civique, et enfin, qu'en 1839 il lui a été décerné une médaille, en récompense d'un acte de dévouement, pour avoir sauvé la vie d'un postillon, en risquant la sienne.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.